



Déchets ou ressources ?

Pourquoi réduire les déchets ?

La croissance économique correspond à une augmentation de la consommation. Or, après une période d'utilisation plus ou moins longue, tout produit devient un déchet qu'il faut éliminer ou recycler. De plus la fabrication, l'utilisation et l'élimination des produits causent toujours une forme de pollution de l'environnement (pollution de l'air, de l'eau ou du sol) accompagnée d'une diminution des stocks des ressources naturelles. La croissance cause donc indirectement une dégradation de notre environnement, ce qui a des répercussions sur notre santé.

La diminution de la consommation individuelle et la minimisation des déchets est bénéfique à la fois pour le porte-monnaie, pour l'environnement et pour notre santé.

Comment réduire les déchets ?

Les gouvernements peuvent informer, fixer des objectifs, prélever des taxes, accorder des subventions, inciter... mais au final ce sont les gestes quotidiens des millions de citoyens qui font la différence.

En effet ce sont les consommateurs qui décident si un produit est un déchet, et si oui quand et comment il sera éliminé.

Or tout déchet peut devenir une ressource précieuse s'il est trié. Le taux de recyclage est passé de 26% en 1988 à 47% en 2003 (alu et verre 91%, PET 80%, fer blanc 67%, papier 64%, et piles 62%). On pourrait faire bien mieux : à l'heure actuelle plus de 70% des déchets pourraient être recyclés s'ils

étaient triés à la source (déchets compostables, papier et carton, verre, métaux, etc.).

Stratégie de réduction des déchets

Comme tout finit par se transformer en déchet, il faudrait acheter uniquement ce qui est nécessaire (simplicité volontaire), privilégier des objets solides (à longue durée de vie) et de qualité (labels).

Pour minimiser les déchets on peut appliquer la stratégie des 4 "r" :

Réduire la consommation et les déchets, par exemple en choisissant des produits en vrac, peu emballés.

Réparer les objets cassés, et acheter des objets démontables et réparables.

Réutiliser les objets aussi longtemps que possible. Eviter les produits jetables à utilisation unique.

Recycler lorsque on ne peut plus réparer ou réutiliser un objet. Privilégier l'achat de produits recyclables (papier, verre).

Catégories de déchets

On classe habituellement les déchets en plusieurs catégories selon leur nature.

Les déchets solides urbains (DSU) sont composés d'ordures ménagères. Ils sont en principe incinérés ou mis en décharge.

Les déchets liquides urbains (DLU) sont composés d'un mélange d'eaux claires (eaux de pluie), d'eaux grises (douche et lavabo) et d'eaux vannes (WC). Ces eaux usées sont en principe traitées dans des stations d'épuration

Pourquoi et comment réduire les déchets au quotidien ?

Nous produisons des tonnes des déchets. Or tout déchet peut devenir une ressource précieuse si il est trié. Des progrès considérables dans ce domaine sont encore possibles.

(STEP) qui séparent les boues d'épuration de l'eau.

Les matières usagées provenant de collectes comprennent les déchets valorisables issus des collectes sélectives (p.ex. verre, vieux papier, compost, textile, PET, tôle d'acier; alu). Ces déchets sont en principe recyclés, soit pour refaire le même produit (verre, alu), soit pour faire un produit de moindre qualité (downcycling, p. ex. PET utilisé pour faire des tuyaux en plastique).

Les déchets de chantier comprennent les déchets de construction et de démolition (bois, béton, tuiles, plastiques). Ces déchets sont recyclés à 80%, le reste est mis en décharge (16%) ou incinéré (4%).

Les déchets spéciaux contiennent des substances dangereuses pour la santé humaine ou pour l'environnement (solvants, peintures, piles, tubes fluorescents, produits chimiques, appareils électriques). Ces déchets sont collectés séparément et traités dans des usines spécialement équipées.

Les déchets radioactifs sont issus de la production d'énergie nucléaire et de la médecine (radiographie). La Suisse stocke actuellement environ 100'000 m3 de déchets radioactifs. Voir www.nagra.ch

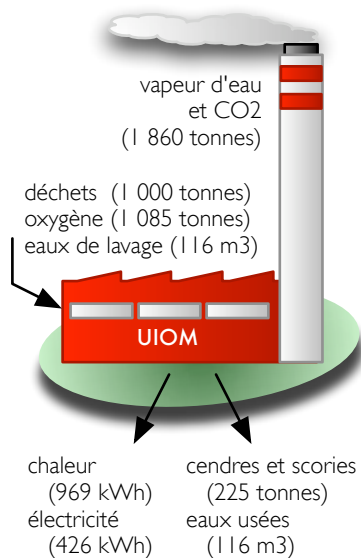
Faits et chiffres

En Suisse, chaque personne produit 1 650 kg de déchets de chantier et 700 kg d'ordures ménagères par an. Les ordures ménagères comprennent 31% de déchets compostables, 27% de papier et carton, 8% de verre, 12% de plastiques, 10% de matériaux composites, 6% de minéraux, 3% de métaux, 2% de textiles et 1% d'autres déchets. Le coût d'élimination des déchets urbains s'élève à 104 CHF par habitant et par an (incinération 39 CHF, ramassage et transport 26 CHF, compostage 17 CHF, papier 9 CHF, verre 5 CHF et divers 8 CHF).

Usines d'incinération

Près de 90% des ordures ménagères sont incinérées, ce qui réduit leur volume de 90% et leur poids de 75%.

Les flux de matière et d'énergie dans une usine d'incinération des ordures ménagères (UIOM) sont les suivants :



Ces usines d'incinération sont d'énormes fours chauffés à plus de 800°C. Les fumées issues de la combustion des déchets subissent divers traitements (lavage des fumées) : dénitrification (élimination des oxydes d'azote) et rétention des particules (tous deux précurseurs de l'ozone), neutralisation des oxydes de soufre et de l'acide chlorhydrique, etc. Les fumées rejetées sont ainsi principalement composées de vapeur d'eau et de CO₂. Les eaux usées issues du lavage de fumées sont traitées par une STEP.

Une partie de l'énergie issue de la combustion des déchets est récupérée sous forme de chaleur et d'électricité grâce à un turbo-alternateur.

Taxe au sac ?

L'élimination des déchets en Suisse repose sur le principe du pollueur-payeur : les taxes sont proportionnelles à la quantité de déchets produits. Il existe deux manières courantes de mettre en œuvre ce principe : soit on fixe une taxe par sac poubelle (taxe au sac), soit on répartit après coup les frais entre les ménages (taxe annuelle).

La taxe au sac a un impact plus grand sur le tri des déchets : les communes qui l'ont introduite ont vu la quantité de déchets par habitants et par an diminuer de 50 à 100 kg (7 à 15% de diminution).

Cependant, la taxe au sac a un effet pervers : certains individus brûlent une partie de leurs déchets dans leur fourneau ou leur jardin (papier, carton, plastiques, etc.). Cette incinération clandestine pollue 1 000 fois plus que dans une usine d'incinération. Par exemple l'incinération illégale de 1 à 2% des déchets ménagers est responsable de 40% des émissions de dioxines en Suisse.

Décharges

Il existe 3 types principaux de décharges en Suisse.

Les décharges pour matériaux inertes sont réservées aux matières minérales (béton, tuiles, terre, céramique).

Les décharges pour résidus stabilisés sont destinées à recevoir des matières d'une forte teneur en métaux lourds comme les cendres des usines d'incinération des ordures ménagères.

Les décharges bioactives contiennent une part de déchets organiques qui vont se décomposer, émettre des gaz et polluer les eaux d'infiltration. Ces décharges, fréquentes autrefois (décharges communales) sont aujourd'hui considérées comme des sites contaminés qu'il faut assainir à grands frais. On recense près de 25 000 anciennes décharges en Suisse, l'assainissement coûtera plusieurs milliards de francs. Certains sites sont tristement célèbres comme Bonfol (JU) ou Kölliken (AG).

Compostage

Près du tiers de nos ordures sont des déchets compostables.

Composter dans son jardin permet de réduire la quantité d'ordures ménagères à incinérer (les déchets végétaux contiennent beaucoup d'eau et donc brûlent très mal) et permet d'obtenir un engrais naturel riche et de qualité.

Un bon tas de compost s'obtient en mélangeant 60% de déchets végétaux ligneux (branches, feuilles mortes, copeaux de bois) et 40% de matières herbacées (herbe, éplures, fleurs fanées). Le tas se décomposera en humus sous l'action de micro-organismes.

Il faut pour cela de l'eau, de l'air, et du temps... Plus les déchets sont petits, moins il faudra de temps... compter entre 6 et 12 mois. Si le tas sent mauvais, c'est qu'il manque d'air, il est temps de le retourner.

Tri des déchets

La fabrication de papier à partir de fibres recyclées est 30 à 50% moins polluante qu'avec de nouvelles fibres.

Il faut 10x moins d'énergie pour produire de l'aluminium recyclé que pour produire de l'alu à partir de minerais bruts. La plupart des tubes de mayonnaise, moutarde, emballages de chocolat et couvercles de yogurt sont en alu. Voir www.igora.ch

Les déchets électriques et électroniques ainsi que les ampoules économiques sont repris gratuitement dans les magasins qui en vendent. Voir www.swico.ch et www.sens.ch.

Les restes de produits chimiques et les solvants usagés sont à rapporter au lieu d'achat. Ne jamais les déverser dans les WC : les stations d'épuration ne peuvent pas les extraire et ils polluent nos sources.

Les piles contiennent des métaux lourds toxiques. A rapporter au magasin et à remplacer par des piles rechargeables. Voir www.batrec.ch

Il faut 1,9 kg de pétrole pour fabriquer 1 kg de PET. Le PET recyclé représente une économie d'énergie de 60%.

Pour en savoir plus...

- Office fédéral de l'environnement (OFEV) www.environnement-suisse.ch
- Autres liens utiles : www.dechets.ch, www.strid.ch, www.swissrecycling.ch, www.jerecycle.ch, www.forumdechets.ch
- S. Erkman (2004). Vers une écologie industrielle. Charles Léopold Mayer.

Brochure réalisée par *Cohabiter avec la nature*, CH-3960 Sierre. Version du 28.07.2006. www.cohabiter.ch

